

L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS PBF/BDI/C-3 – 30 septembre 2008

Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
Justice et Droits de l'Homme: PBF/BDI/C-3: Réhabilitation du système judiciaire de base par une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et l'équipement des tribunaux de résidence.	
<p>Principales réalisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur les 17 sites de construction, 13 chantiers sont cours de finition. Pour les 4 autres chantiers les travaux sont à 70%. • Une descente pour l'analyse de l'impact produit par ces constructions sur la consolidation de la paix a été effectuée au mois de juillet dans les quatre provinces et un rapport a été élaboré. <p>Taux d'exécution budgétaire : 88.40%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des travaux sur 14 chantiers • Livraison des équipements devront être livrées dès la finalisation des travaux. • Réception et remise au Ministère de la justice • Clôture du projet 	<p>Appréciation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux génèrent des emplois au profit de la population environnante et des ressources par la vente de matériaux locaux. • Les justiciables perçoivent positivement la construction des juridictions de base qui vont améliorer l'accessibilité à la justice. • Les tribunaux construits permettront de garantir l'autonomie des acteurs judiciaires et d'améliorer le fonctionnement de la justice de proximité. <p>Contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois chantiers dans la province de Ngozi n'ont pas pu avancer au même rythme que les autres dès le démarrage des travaux à cause des pluies torrentielles qui ont érodé les routes en les rendant impraticables, ce qui a rendu l'accès à ces sites très difficile pour acheminer les matériaux de construction. • L'absence de bureau de surveillance des travaux a préoccupé les partenaires de mise en œuvre. Des visites régulières ont été effectuées sur les chantiers par les ingénieurs civils du PNUD ce qui a permis de s'assurer de la qualité des travaux. • Des visites des chantiers menées par les ingénieurs du PNUD et l'Unité de gestion des projets justice est en cours pour vérifier les travaux de finitions, suite aux recommandations des membres du comité de pilotage conjoint des projets PBF sur le terrain.